



# Compte rendu du COGO Base Carbone®

---

2 juin 2016

Lieu de la réunion : **ADEME / Vicat**

Date : **02/06/2016**

Diffusion : **Comité de Gouvernance**

## Rédacteurs :

VALY Emmanuelle	ADEME	<input type="checkbox"/> <i>emmanuelle.valy@ademe.fr</i>
GOURDON Thomas	ADEME	<input type="checkbox"/> <i>thomas.gourdon@ademe.fr</i>
DUMERGUES Laurent	APESA	<input type="checkbox"/> <i>laurent.dumergues@apesa.fr</i>



## Participants au COGO :

AMBACH ALBERTINI Judicaël	RARE
BECKER Jean Jacques	DGEC
BOURGES Bernard	MINES NANTES
CROQUETTE Gilles	DGEC
DENHARTIGH Cyrielle	RAC
DUMERGUES Laurent	APESA
DUPENDANT Jacques	DGITM
FINK Meike	RAC
GOURDON Thomas	ADEME
JANCOVICI Jean-Marc	Carbone 4
KERGREIS Joëlle	ADEME
MARTIN Sarah	ADEME
NEVEUX Guillaume	APCC
POIVET Romain	ADEME
SERVEAU Laeticia	CITEPA
THEOBALD Olivier	ADEME
VALY Emmanuelle	ADEME

## Invités ponctuels pour présenter l'étude :

CHAPELON Guillain	GRDF
CHARLOT Marie Laure	GRDF

**Pièces jointes :**

-  Support de présentation (Support PPT\_COGO\_02.06.2016)
-  Règlement intérieur du comité de gouvernance de la Base Carbone®

**Table des matières**

<b>1. PROJET FOOD GES .....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation.....	3
1.2. Questions, réponses, remarques .....	4
1.3. Vote.....	5
1.4. Actions à suivre.....	5
<b>2. PROJET RATIO MONÉTAIRES .....</b>	<b>6</b>
2.1. Présentation.....	6
2.2. Questions, réponses, remarques .....	7
2.3. Vote.....	7
2.4. Actions à suivre.....	8
<b>3. CONTRIBUTION PAR DES TIERS.....</b>	<b>9</b>
3.1. Étude GRDF.....	9
3.1.1. Présentation.....	9
3.1.2. Questions, réponses, remarques .....	10
3.1.3. Commentaires du COGO.....	10
3.1.4. Décision COGO .....	11
3.1.1. Actions à suivre.....	11
3.2. Étude COLIBRIS.....	11
<b>4. AUTRES POINTS .....</b>	<b>12</b>
4.1. Performance Environnementale des Bâtiments Neufs (PEBN).....	12
4.1.1. Présentation.....	12
4.1.2. Questions, réponses, remarques .....	13
4.1.3. Actions à suivre.....	13
4.2. Cartographie Base Carbone®.....	13
4.2.1. Actions à suivre.....	15
4.3. Organisation du Comité de Gouvernance .....	15
4.3.1. Nouvelles participation au COGO .....	15
4.3.2. Dates du prochain COGO.....	15
<b>5. ANNEXE : MODIFICATION DES FE FOOD GES .....</b>	<b>16</b>

# 1. Projet FOOD GES

---

Pour des considérations de transparence, des modifications ont été effectuées sur les données de Food GES. Aussi certaines des valeurs transmises dans le support du participant ont été modifiées et sont identifiées dans la partie Annexe de ce document.

## 1.1. Présentation

**Sarah MARTIN (ADEME)** a présenté le projet FOODGES:

- Principe du projet
  - Pour répondre à de nombreuses sollicitations, le projet propose des facteurs d'émission GES d'une sélection de produits alimentaires (ingrédients et plats) consommés en France.
  - La méthodologie s'appuie sur des bases de données d'ACV alimentaires existantes.
  - Les principales sources utilisées : AGRIBALYSE v1.2, World Food Database v3.0 et la Base Carbone® (ADEME, 2015).
  - Les impacts de la production, de la transformation, de l'emballage du produit et de la logistique jusqu'au distributeur sont pris en compte.
  - Sont exclus du périmètre : le transport des consommateurs « domicile / magasin », la préparation des aliments (ex : cuisson, conservation au frigo, vaisselle utilisée) et enfin le gaspillage et la gestion des déchets.
- Résultats
  - 141 nouveaux facteurs proposés sur les aliments, les produits les plus courants et un outil pour calculer l'impact GES des menus ;
  - Les principales difficultés ont porté sur la filière fruits et légumes, du fait de la diversité des productions et des manques de valeurs consolidées.
- Suite du projet
  - Intégration des données d'Acyvia
  - Mise à jour en fonction des avancées d'Agribalyse 2
  - Travail sur la communication autour du projet
  - Réflexion sur l'intégration d'une version « multicritère » de FOODGES

## 1.2. Questions, réponses, remarques

Le COGO a posé des questions sur ce projet :

Questions	Réponses
<b>APCC :</b> Comment les données sont-elles accessibles sur la Base Carbone® ? au format Excel ?	<b>ADEME :</b> les données sont actuellement accessibles via la Base Carbone® sous le statut « en discussion ». Elles peuvent être téléchargées au format « excel » sur le site de la Base Carbone®.
<b>APCC :</b> Selon les hypothèses prises en considération sur la logistique (stockage, température de la chaîne de froid, fret...) les résultats peuvent varier. Comment sont comptabilisées ces données ?	<b>ADEME :</b> les produits sont classés en 5 catégories (produit frais, congelé, etc...) avec des FE moyens utilisés par catégorie (chaîne de froids, transport...) selon des moyennes issues des études réalisées par le bureau d'étude QUANTIS. Les différentes étapes (de production, transformation, etc) sont détaillées dans la documentation de la Base Carbone®. Il est précisé que les émissions liées au mode de stockage ont peu d'influence que le FE total.
<b>Mines Nantes :</b> une erreur dans le fichier du participant dans les unités a été identifiée en page 7	<b>ADEME :</b> la correction sera apportée et envoyée aux participants avec le compte rendu.
<b>Mines Nantes :</b> pour les coproduits quelles sont les règles d'allocations retenues (produit laitier, viandes ...) ?	<b>ADEME :</b> l'allocation se base sur les choix de la World food database (allocation principalement économique), pris comme référence. Si les produits sont simples, l'allocation massique est privilégiée.
<b>RAC :</b> Quelle est la suite du projet Food GES? peut-on faire remonter des besoins sur des ingrédients dont on souhaiterait connaître le facteur d'émission (ex : plats utilisés dans les cantines) ?	<b>ADEME :</b> l'idée est de compléter cette première étape qui donne des premiers ordres de grandeur. Tout ce qui l'améliorera sera le bienvenu. La limite reste la disponibilité des données en « entrée ». Les données de FOODGES ne seront pas complétées avec des BDD non homogènes (ex : ACV multiples utilisant des périmètres spécifiques) mais seront mises à jour (en suivant par exemple les mises à jour d'Agribalyse)
<b>RARE :</b> envisagez-vous des faire des alternatives (ex : circuits court, jardin, ...) ?	<b>ADEME :</b> il est difficile d'avoir une donnée moyenne « circuit court » car le circuit court peut avoir une définition très différente en fonction des territoires et des produits étudiés. Effectivement, les conclusions des études lancées par l'ADEME démontrent qu'il y a une trop grande hétérogénéité dans les pratiques pour qu'une moyenne soit réalisée
<b>APCC :</b> y a-t-il une distinction « Bio » et « conventionnel » ?	<b>ADEME :</b> elle n'est pas mise en avant dans la BDD présentée car cette distinction n'était pas possible pour tous les ingrédients. Il s'agit d'une

Questions	Réponses
	piste de travail pour Agribalyse 2.
<b>APCC :</b> Qu'en est-il des outils de comptabilisation des émissions de GES dans les cantines (Région Rhône Alpes et Poitou Charentes notamment)	<b>ADEME :</b> Ces projets n'ont pas donnés lieu à des projets structurants au niveau national. Le guide GEM en cours de rédaction sur la prise en compte du Climat dans les marchés publics sera une opportunité de relancer et encourager indirectement ces travaux.
<b>APCC :</b> y a-t-il une distinction « Bio » et « conventionnel » ?	<b>ADEME :</b> elle n'est pas mise en avant dans la BDD présentée car cette distinction n'était pas possible pour tous les ingrédients. Il s'agit d'une piste de travail pour Agribalyse 2.

### 1.3. Vote

Les résultats du vote sont les suivants :

- ✓ Données validées à l'unanimité

### 1.4. Actions à suivre

- ✓ Passage en statut valide des données dans la Base Carbone®
- ✓ Évaluer avec le Service Agriculture et Forêt de l'ADEME sur la pertinence des règles d'allocation liées aux produits laitiers au regard des différences importantes avec les résultats des autres études.

## 2. Projet ratio monétaires

---

### 2.1. Présentation

Romain POIVET (ADEME) a présenté le projet « Ratio Monétaire » :

- Principe du projet
  - Proposer des nouveaux facteurs d'émissions monétaires recouvrant l'ensemble des produits (biens et services) achetés par les entreprises, les collectivités, les ménages français... Cette étude vient remplacer les 2 facteurs d'émissions qui étaient initialement proposés dans la Base Carbone® :
    - « Service - hors transport, faiblement matériels »
    - « Service - hors transport, fortement matériels ».
  - La méthodologie utilisée pour calculer les facteurs d'émissions monétaires des produits achetés par les entreprises repose sur :
    - Les comptes des émissions directes de gaz à effet de serre pour les activités économiques ;
    - L'inventaire national des émissions de GES réparti en 62 secteurs ;
    - Les comptes macro-économiques : les tableaux entrées-sorties (TES) symétriques de la comptabilité nationale ;
    - Ces données font l'objet d'un croisement qui permet d'obtenir des émissions de GES en fonction de grands secteurs d'activités ;
  - Pour la modélisation des importations, diverses solutions existent. L'approche multirégionale unilatérale a été choisie. Dans cette solution, tous les pays du monde qui importent des produits sont modélisés de façon similaire à la France. On dispose, en général, de données assez détaillées pour les pays européens. Pour les autres pays du monde, on réalise des extrapolations à des intensités « carbone » globales issus des données de la Banque mondiale ;
  - Sont pris en compte dans le périmètre les scope 1, 2 ainsi que l'énergie grise, les matériaux entrant, immobilisations, fret amont et déplacements professionnels pour le scope 3 ;
  - Ne sont pas intégrés les émissions avals des branches d'activité, les déplacements des salariés et le fret amont partiellement comptabilisé ;
  - La principale limite à l'utilisation de facteurs d'émissions monétaires est la **dispersion** des produits dans chaque catégorie. L'autre limite, plus secondaire, concerne les nombreuses hypothèses faites pour calculer ces facteurs d'émissions (hypothèses structurelles à la méthode, hypothèses pour compléter les données manquantes, le décalage temporel, les hypothèses faites par les fournisseurs des données statistiques utilisées, les émissions grises liées à la déforestation et aux changements d'affectation des sols ne sont pas prises en compte).

- Résultats
  - 32 facteurs d'émissions monétaires sont proposés après sélection (contre 62 produits)

## 2.2. Questions, réponses, remarques

Le COGO a posé des questions sur ce projet :

Questions	Réponses
<b>APCC :</b> Avez-vous fait le lien entre les facteurs d'émissions monétaires obtenus et des cas concrets (exemple : entreprise « mono production » sectorielle ayant comptabilisé son scope 3 et rapporté le résultat à son CA) ?	<b>ADEME :</b> il n'y a pas eu de connexions réalisées de manière approfondie même si une comparaison a pu être faite sur certains secteurs comme le montre les slides et l'étude complète – qui sera en ligne-.
<b>CITEPA :</b> Comment s'utilisent ces chiffres dans un inventaire d'émission ? Par exemple, si j'achète une prestation « transport » et que j'utilise ces FE, dois-je utiliser ces FE dans la catégorie transport ? ou service ? Ou les trouver dans la Base Carbone® ?	<b>ADEME :</b> Aujourd'hui les FE sont classés dans la Base Carbone® dans la rubrique « facteurs monétaires ». .  Il faut attendre de voir comment se positionneront les réglementations et normes à venir (sur le type de FE à utiliser, leur répartition) pour répondre plus précisément
<b>Mines Nantes :</b> Y a-t-il des garde-fous pour empêcher les usages abusifs de ces FE	<b>ADEME :</b> certains ratios monétaires (ex : énergie, etc...) n'ont pas été volontairement présenté pour obliger l'utilisateur à quantifier les données physiques plutôt qu'à utiliser systématiquement les ratios monétaires, moins précis. Ce qui explique pourquoi sur les 62 FE produits dans cette étude seulement 32 FE sont proposés en ajout de la Base Carbone®.

## 2.3. Vote

Les résultats du vote sont les suivants :

- Données validées à l'unanimité

## 2.4. Actions à suivre

- ✓ Les données sont déjà disponibles au format « discussion ». Elles passeront au statut « valide » dans la Base Carbone® une fois que la période de 3 mois sous le statut « en discussion » sera passé.



## 3. Contribution par des tiers

---

### 3.1. Étude GRDF

#### 3.1.1. Présentation

Marie-Laure CHARLOT (GRDF) a présenté l'étude :

- Objectif
  - Quantifier l'impact GES de la filière biométhane selon un scénario d'un développement de la filière à 2020 afin de quantifier la mise en place d'une installation de production de biométhane
- Principe du projet
  - La proposition de facteur d'émission se base sur une méthode d'analyse en cycle de vie conséquentielle).
  - L'analyse se base sur 6 filières de production de biométhane : ISDND, installations agricoles territoriales, STEP, ...
  - Dossier suivi par le GT injection (acteurs de la chaîne du biogaz), partie prenante pour la validation des hypothèses, et d'un panel d'expert pour revue critique
- Résultats :
  - Les résultats, proposés en économie de CO<sub>2</sub> liée à l'installation de filière de Biométhane, montrent l'attrait de la filière Biogaz. Le bénéfice maximal est atteint pour les ISDND et STEP qui ne valorisent pas le biogaz « fatal ».
  - 9 analyses de sensibilité ont été réalisées : pas de paramètres clés mettant en cause le développement de biométhane (sauf si fuites de plus de 18% et si déforestation abondante).
- Propositions de GRDF
  - Intégrer dans la base carbone de l'ADEME des valeurs conséquentielles filière par filière et pour le mix moyen projeté en 2020 (-188 gCO<sub>2</sub>éq/kWh) à utiliser dans le cadre des plans d'actions
  - Provisoirement, intégrer une valeur moyenne de contenu GES pour le biométhane (55gCO<sub>2</sub>éq/kWh) et pour le bioGNV (58gCO<sub>2</sub>éq/kWh) dans la base carbone

Lancer une étude attributionnelle pour alimenter la partie bilans de la base carbone de l'ADEME plus durablement

### 3.1.2. Questions, réponses, remarques

Le COGO a posé des questions sur ce projet :

Questions	Réponses
<b>RAC</b> : Pourquoi proposer une étude conséquentielle qui propose une comparaison entre le biogaz et le gaz conventionnel ? Pourquoi ne pas laisser l'utilisateur choisir ?	<b>GRDF</b> : L'étude a été faite pour évaluer le développement d'une filière bio méthane naissante (d'où une ACV conséquentielle).
<b>ADEME</b> : Dans votre scénario de développement du biométhane, y a-t-il un mécanisme de marché spécifique ?	<b>GRDF</b> : Oui : le registre des garanties d'origines est intégré. (Rappel : le fournisseur peut acheter du biométhane (contrat de 15 ans). Il intègre alors le registre des garanties d'origine. Il y a un lien entre ce régime et le soutien financier au Biogaz (fond de compensation pour les acheteurs de biométhane))
<b>Mines Nantes</b> : Y aura-t-il des FE carbone selon le type de fournisseur (lien avec les garanties d'origine)	<b>GRDF</b> : Oui cela est envisageable à terme

### 3.1.3. Commentaires du COGO

Le COGO a émis les commentaires suivant :

#### Commentaires

La DGEC souligne l'intérêt d'une telle étude mais pointe le problème d'intégrer les résultats (qui résultent de plusieurs hypothèses et de comparaison avec une filière existante) directement dans la Base Carbone® ce qui prêterait à confusion pour l'utilisateur. Une ACV attributionnelle aurait toute sa place dans la Base, l'ACV conséquentielle pourrait-être tout de même enrichir les bases de données existantes : ECOINVENT...

JM Jancovici souligne que la vocation de la Base Carbone® est de donner une valeur des émissions attributionnelle calculées sur un périmètre de cycle de vie, et non pas des « économies nettes » en fonction d'hypothèses imposées. C'est à l'utilisateur final, en connaissance de cause, de choisir les hypothèses qui lui sont les plus adaptées à son cas.

L'ADEME reconnaît que l'étude conséquentielle sur le biogaz de GRDF permet d'améliorer la connaissance des émissions de GES notamment dans une approche prospective pour des politiques d'atténuation. Il convient donc d'étudier comment valoriser ces données.

## Commentaires

---

L'ADEME considère que l'approche conséquentielle permet d'alimenter les scénarios prospectifs à l'échelle macro-économique : SRCAE, nationaux... dans le cadre d'une quantification des actions de réduction. Il nous semble cependant que l'ampleur de l'action envisagée est à considérer pour l'utilisation de telles données. Ainsi, à « petite » échelle (entreprises, collectivité infra-regionales) l'utilisation d'une telle approche est discutable (cf. ELCD Handbook).

De plus, cette approche est fondamentalement différente de celle utilisée pour la comptabilisation d'émissions de GES « historique », usage pour lequel la Base Carbone® a été conçue. Ainsi, en ajoutant les facteurs d'émissions issus d'une étude conséquentielle, l'ADEME a identifié un risque très fort de mauvaise utilisation par les utilisateurs non-initiés.

Aussi, l'ADEME préconise que GRDF propose plutôt dans la Base Carbone® les 2 facteurs attributionnels qui ont été calculés en marge de cette étude. Les approches attributionnelle étant adaptées à la Base Carbone®.

Les FE concernés sont celui du biogaz (55 gCO<sub>2</sub>e/kWh) et du biogncv (58 gCO<sub>2</sub>e/kWh – pouvant être arrondi à 60gCO<sub>2</sub>e/kWh).

---

### 3.1.4. Décision COGO

Le COGO souligne la qualité et l'intérêt de l'étude mais ne souhaite pas intégrer dans la Base Carbone® les valeurs. Reconnaissance le besoin de valoriser les données que l'étude propose, l'ADEME va étudier les pistes à court terme pour les promouvoir. Par exemple, une connexion avec la méthode de quantification des émissions de GES des actions paraît appropriée

Comme GRDF le propose, les FE attributionnels pourraient être intégrés dans la Base Carbone® sous le statut « discussion » avec une durée de temps limitée en attendant plus de précisions sur ces valeurs.

### 3.1.1. Actions à suivre

GRDF propose de réaliser une étude sur le FE attributionnel afin de pouvoir alimenter la Base Carbone®. Les délais de réalisation de l'étude seront précisés à l'ADEME.

## 3.2. Étude COLIBRIS

**Thomas GOURDON (ADEME)** a présenté l'étude « Maison éco construite ». Il s'agira d'un facteur d'émission « Spécifique » qui donne un ordre de grandeur sur la construction alternative.

## 4. Autres points

---

### 4.1. Performance Environnementale des Bâtiments Neufs (PEBN)

#### 4.1.1. Présentation

Ce chantier a pour objectif de créer les valeurs de référence nécessaires à la réalisation de la future réglementation thermique/environnementale. Dans ce cadre, plusieurs FE liés à la consommation et à la production d'énergie en France ont été ou sont en cours de retravail.

L'état d'avancement de cette étude est présenté car lors du prochain COGO, il sera sans doute nécessaire de présenter et soumettre à validation les FE retenus dans PEBN afin de les intégrer dans la Base Carbone®.

**Gilles CROQUETTE (DGEC)** a présenté l'étude :

- Contexte
  - Des évolutions règlementaires sont à venir notamment sur la performance énergétique des constructions d'habitation neuve
- État d'avancement
  - un groupe de travail a été mis en place et les parties prenantes sont associées, incluant notamment les membres du groupe historique « électricité » du COGO.
  - Plusieurs thématiques y ont été abordées comme :
    - Le type d'approche à utiliser. Il a été décidé de favoriser les méthodologies de type ACV sur l'ensemble des énergies (méthodologies homogènes, comparables et multicritère) ;
    - Le type de méthode (production et type d'usage) : la méthode saisonnalité par usage (déjà présente dans la Base Carbone®) a été préférée à la méthode mensualisée. L'approche marginale a été écartée
    - En conséquence des deux points précédents, il a été décidé de « connecter » en intrant de la méthode saisonnalisée par usage des ICV provenant de la base Eco-invent. L'analyse de sensibilité qui a été menée a permis d'identifier des écarts significatifs entre cette approche et les résultats « historiques » contenus dans la Base Carbone®. Ces écarts provenant principalement des rendements des centrales, ces derniers issus d'Ecoinvent ont été modifiés pour être alignés avec les valeurs de la Base Carbone®. Les écarts résultant sont donc faibles. Les nouvelles valeurs légèrement supérieures aux 'anciennes' s'expliquent par la prise en compte d'un périmètre plus large (ex : infrastructure).

- L'échéance de temps associée au FE énergétiques est « Prospectif à court terme » c'est-à-dire en 2016.
- Prochaines étapes
  - Finaliser le travail et potentiellement intégrer des raffinements méthodologiques sur la prise en compte des imports/exports.

#### 4.1.2. Questions, réponses, remarques

Le COGO a posé des questions sur ce projet :

Questions	Réponses
<b>RARE</b> : Le cas des zones non interconnectées a-t-il été considéré ?	<b>DGEC</b> : Non pas spécifiquement mais il fera l'objet d'une prochaine réunion

#### 4.1.3. Actions à suivre

- ✓ Les FE seront soumis au COGO pour validation une fois l'étude finalisée.

## 4.2. Cartographie Base Carbone®

**Emmanuelle VALY (ADEME)** a présenté la cartographie « Base Carbone® »

- Objectif
  - L'ADEME a réalisé un état des lieux de la Base Carbone® afin d'identifier les enjeux et les pistes d'amélioration mettre en place
- Résultats :
  - Bien que majoritaires dans la base, les FE associées aux émissions indirectes nécessitent d'être encore plus développés.
  - Les contributeurs de la Base Carbone®, en dehors de l'ADEME, sont des bureaux d'études et des fédérations (pas de collectivité ou d'universitaires).

- Les FE ont pour origine géographique principalement la France Continentale. Dans le cadre d'un projet LIFE « Clim Foot » des données vont être proposées par chaque pays au niveau européen.
- Les prochaines actualisations de FE concerneront la consommation de bien et l'énergie (en lien avec la réglementation)
- Plusieurs études en cours aboutiront à des mises à jour ou à l'intégration de nouveaux facteurs d'émission dans la Base Carbone® entre 2016 et 2019. Exemples :
  - Valdédia sur le recyclage des mobiliers professionnels
  - FFB sur le recyclage des déchets des bâtiments
  - Agribalyse 2 (production de FE au cours de l'eau)
  - Recylum sur des DEEE
  - Acylia : transformation agroalimentaire
  - Décathlon, Ecotlc sur les plastiques
  - SRP sur le recyclage plastique
  - ADEME sur la consommation de biens « Grand public »

#### Questions

#### Réponses

**CITEPA** : Quelle est la communication réalisée lorsque de nouveaux facteurs d'émissions sont intégrés dans la Base Carbone® ou lorsqu'il y a des mises à jour ?

**ADEME** : Les inscrits à la Base Carbone® reçoivent une newsletter qui les informe des modifications. Une modification du site est en cours : la date de mise à jour sera affichée directement sur la page d'accueil du Site Bilan GES (à côté du titre de la Base Carbone®).

**APCC** : N'est-il pas intéressant d'élargir le contenu de la Base Carbone® : émissions évitées, ACV conséquentielle, multicritère ?

APCC : QUID des valeurs négatives dans la Base Carbone® ? les valeurs conséquentielles ont une place (création d'un onglet spécifique ?)

ADEME : problème de la diversité des cas....

**ADEME** : Il est prioritaire de consolider et de mettre à jour la Base Carbone® telle qu'elle existe aujourd'hui. Même si l'information proposée n'y est pas exhaustive, elle répond aux besoins simples des utilisateurs. Faut-il un centre de ressource plus large (incluant comptabilité, plan d'action de réduction, etc...) ? La question est légitime et mérite d'être creusée, en adéquation avec nos ressources.

**DGEC** : L'article 173 introduit des besoins sur l'évaluation de l'empreinte carbone des actifs. Les investisseurs institutionnels vont devoir répondre à la question « comment puis-je évaluer la contribution carbone d'une entreprise qui ne répond pas ». Pour y répondre, la Base Carbone® peut-elle proposer des profils d'émissions par secteur d'activité ?

**APCC** : il existe des BDD privées, payantes et internationales qui peuvent solutionner ce problème.

**RARE** : Y a-t-il un programme pour obtenir des FE sur les zones non interconnectées ?

**ADEME** : Il existe quelques données spécifiques à l'Outre-Mer, mais peu nombreuses. Les données françaises peuvent la plupart du temps s'appliquer pourvu que l'on intègre du transport en cohérence avec la situation géographique de la zone. Il reste clair que le chantier d'adaptation des données à la Corse et l'Outre-mer mené il y a quelques années mériterait un retravail. Une

---

	collaboration avec les observatoires paraît une piste gagnant-gagnant à creuser.
<b>APCC</b> : Pourquoi ne pas intégrer dans la Base Carbone® des données de type INIES ?	<b>ADEME</b> : Il existe déjà dans la Base Carbone® des données provenant d'autres bases de données. La réflexion est à mener, notamment sur l'utilisation de données génériques (par catégories de matériaux par exemple). Mais oui, cela présenterait une vraie plus-value.

---

### 4.2.1. Actions à suivre

- Multiplier les projets de courts termes ADEME afin de lancer des démarches sur les thématiques encore non couvertes par la base.
- Alimenter la Base Carbone® avec les résultats des études menés en partenariat avec des fédérations professionnelles
- Mettre en place un processus de coopération avec les bases de données existantes
- Clarifier le classement des achats de biens et services en fonction du contenu du décret de l'article 173.

## 4.3. Organisation du Comité de Gouvernance

### 4.3.1. Nouvelles participation au COGO

L'ADEME a reçu deux demandes de participation au COGO :

- Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) rattaché au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- Association Bilan Carbone® (ABC)
- Les membres du COGO approuvent à l'unanimité l'intégration de ces nouveaux organismes. Une modification du règlement sera faite en ce sens.

### 4.3.2. Dates du prochain COGO

Le prochain COGO se déroulerait à la fin d'année 2016. La date sera à définir à l'avance et en fonction des actualités.

## 5. Annexe : Modification des FE Food GES

Comme il a été spécifié aux participants du COGO, des mises à jour et des corrections d'erreurs ont été apportées aux facteurs d'émissions soumis dans le support des participants.

Les modifications portent sur 3 valeurs :

- des FE pour la viande sont simplifiés : maintenant on a uniquement une valeur viande de bœuf moyen, et viande de veau moyen. On ne sépare plus les races laitières ou allaitantes car cela représentait un risque de confusion, et que les valeurs n'ont pas pour objectif de favoriser un type d'élevage plus qu'un autre, surtout sachant l'absence du comptage du stock de carbone dans les prairies (qui peut contribuer à différencier les élevages allaitant et laitiers).
- l'huile de tournesol a été corrigée, il y avait des erreurs sur le rendement kg graine/kg d'huile, et sur le processus de transformation issus de la WFLDB.
- la fraise : les fraises espagnoles de saison avaient un meilleur bilan que les fraises françaises de saison (qui étaient en fait des fraises suisses avec des très mauvais rendements, d'où l'erreur). Ceci a été corrigé.

Catégorie d'ingrédient	Ingrédient	Complément d'information	Facteur GES kg CO2 eq / kg d'ingrédient en sortie de magasin (poids net)	Facteur GES kg CO2 eq / kg d'ingrédient ingéré
Viandes et poissons	Viande de veau France	Viande sans os, type "escalope, paupiette" etc. Cette valeur correspond aux veaux issus d'élevages laitiers, représentant plus de 80% de la viande de veau consommée en France. Nous n'avons pas encore de valeur consolidée pour l'impact GES du veau issu de race à viande. On sait cependant que leurs émissions de GES sont supérieures, car en l'absence de production de lait tous les impacts de l'élevage sont attribués à la viande.	16,4	20,5
Viandes et poissons	Viande de bœuf moyen France	Viande sans os, type "steak". Composée d'environ 50% d'animaux issus d'élevages laitiers (ex: race prim'Holstein) et de 50% d'animaux issus d'élevages allaitants (race à viande : charolaise, limousine etc.)	28,6	35,8
Fruits	Fraise saison (France)	Représentation d'une fraise produite en France	0,6	0,6
Epicerie	Huile Tournesol	Principale huile utilisée pour la friture. Le facteur d'émission par kg d'ingrédient ingéré ne tient pas compte de cette utilisation "friture" (la quantité ingérée par rapport à la quantité d'huile utilisée étant très variable, selon le type de cuisEUR, la réutilisation etc.)	1,6	1,6

La modification de ces valeurs impacte également le calcul des plats nécessitant leur utilisation :

Catégorie de plat	Plat	Masse d'ingrédients «consommables» dans l'assiette pour une portion (en kg)	FE Total kg CO2- eq/portion
Entrées	Salade verte (avec sauce)	0,05	0,08
Entrées	Chips	0,32	0,35
Plats	Moules-frites	0,87	3,71
Plats	Blanquette de veau	0,47	4,52
Plats	Côte de bœuf	0,31	10,83
Plats	Steak-frites	0,23	5,88
Plats	Pot au feu	0,60	5,06
Plats	Poulet frites (frites surgelées)	0,93	2,48
Plats	Lasagnes (viande)	0,59	2,91
Plats	Spaghetti à la bolognaise	0,68	4,14
Plats	Hachis parmentier	0,72	6,15
Plats	Tartare de bœuf	0,28	6,03
Plats	Hamburger	0,28	4,06
Plats	Chili con carne	0,25	3,93
Desserts	Tarte aux fraises de saison	0,14	0,34
Desserts	Éclair au chocolat	0,12	0,24
Desserts	Salade de fruit (fruits de saison)	0,11	0,07

Il est à noter que ces modifications ont été apportées sur le site de la Base Carbone®.